



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



UNEP/CMS-WATCH-Doc.5
Date: 9 octobre 2007

WESTERN AFRICAN TALKS ON CETACEANS AND THEIR HABITATS
(discussions d'Afrique occidentale sur les cétacés et leurs habitats)
Adeje, Tenerife, Spain, 16-20 octobre 2007

Projet de
Plan d'Action pour la Conservation des Petits Cétacés
du Bassin Atlantique oriental d'Afrique

Note du secrétariat

Les résolutions 7.7 et 8.5 et la recommandation 7.3, adoptés par la Conférence des Parties de la CMS à ses septième et huitième réunions en 2002 et 2005, soutiennent le développement d'un instrument de la CMS sur les petits cétacés et siréniens en Afrique de l'Ouest et également l'exécution des plans d'action.

Suivant ces instructions, le secrétariat de la CMS a préparé ce projet de plan d'action provisoire pour la conservation des petits cétacés pour une discussion et adoption éventuelle par les états de l'aire de répartition. Ce document est le résultat de la compilation d'informations pertinentes provenant de plusieurs documents, y compris des textes scientifiques passés en revue par un comité de lecture et de la littérature grise. Le secrétariat souhaite cependant mentionner les sources principales de cette compilation:

- Esquisse d'un plan d'action pour la conservation des petits cétacés en Afrique de l'Ouest (2001 ScC.10/Doc.10 et les documents correspondants)
- Plan Sous - Régional d'Action pour la Conservation des Cétacés en Afrique de l'Ouest (WWF)
- Plan d'action pour les baleines et des dauphins pour le SPREP et le MoU (Mémorandum d'accord) de la CMS pour les cétacés du Pacifique

Le secrétariat voudrait également exprimer ses remerciements pour les commentaires et les suggestions sur les ébauches précédentes fournies par M. Barry Baker, Dr William F. Perrin, Dr Randall R. Reeves et Dr Koen Van Waerebeek.



Projet de Plan d'Action pour la Conservation des Petits Cétacés du Bassin Atlantique oriental d'Afrique



Objectif

Conserver les petits cétacés et leurs habitats dans le Bassin Atlantique oriental d'Afrique en réduisant les impacts négatifs des activités humaines sur les cétacés

Introduction

Les petits cétacés sont des composants importants de la diversité biologique marine de la région d'Afrique de l'Ouest. Plus d'un tiers des espèces de petits cétacés mondialement connues se trouvent dans cette région.

Contrairement à d'autres régions du monde, la situation de conservation des petits cétacés d'Afrique de l'Ouest n'est pas bien connue. Les scientifiques qui étudient les cétacés ont réuni plus de savoir sur la distribution, l'écologie et le statut des petits cétacés dans des environnements hostiles comme par exemple les mers polaires, que sur les petits cétacés des eaux côtières de l'Afrique (excepté l'Afrique du Sud). En même temps, l'environnement côtier en Afrique de l'Ouest subit des changements rapides par l'expansion de la population humaine et la surexploitation des ressources, facilitant la montée de nombreuses menaces envers la survie à long terme de vulnérables formes de vie marine, y compris les mammifères marins.¹

Partout dans le monde, les petits cétacés ont subi des déclinés majeurs causés par des mises à mort directs et indirects. Les dauphins et les marsouins n'ont souvent qu'un seul veau au long de plusieurs années, et pour certaines espèces, un certain nombre d'adultes ne se reproduisent pas. Une chasse non contrôlée a la capacité de mettre en danger de nombreuses espèces, et des contrôles internationaux sont indispensables.²

Les petits cétacés en tant que mammifères migrateurs représentent un patrimoine naturel global et sont appréciés comme composante significative de la biodiversité du monde. Un certain nombre de peuples indigènes des pays africains concernés les considèrent même étant sacrés. Par conséquent, la conservation de ces espèces est une responsabilité qui doit être partagée, et la connaissance sur les petits cétacés doit être améliorée. Il est notre responsabilité de maintenir la diversité, l'aire de distribution et un nombre viable de ces petits cétacés et d'empêcher leur déclin jusqu'à un statut d'espèce menacée ou éteinte. Cette nécessité vient, au moins en partie, de la reconnaissance que ces animaux jouent un rôle dans l'écosystème dans lequel ils existent, et que cette fonction doit être maintenue. Nous bénéficions tous des écosystèmes intacts et sains.

Ce plan d'action cherche à équilibrer les intérêts des communautés locales et des pêcheurs et le besoin du développement socio-économique de la région, avec la nécessité d'apaiser les menaces envers les cétacés et leur habitat afin d'assurer leur conservation.

¹ Rapport WAF CET-2, 2003. Conservation des cétacés dans la république de Gambie et au Sénégal, 1999-2001, et le statut du dauphin du Cameroun en Afrique de l'Ouest

² Institut pour la protection des animaux, disponible à l'adresse http://www.endangeredspecieshandbook.org/trade_dolphin.php

La distribution des espèces

La distribution des petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest est peu connue, mais au moins 26 espèces différentes peuvent être trouvées ici, parmi elles par exemple le dauphin endémique du Cameroun (*Sousa teuszii*) et des populations largement isolées du dauphin commun à bec large (*Delphinus capensis*) et le marsouin commun.^{3 4}

La bande côtière concernée s'étend en Afrique de l'Ouest du Maroc dans le nord jusqu'en Afrique du Sud, y compris les îles atlantiques. Elle enferme une large variété d'habitats, de falaises, de larges plages sablonneuses et de lits étendus de varechs dans le nord aux denses forêts de mangroves et grands deltas et estuaires plus loin au sud. Parmi certaines de ces caractéristiques les plus saisissantes se trouvent les récifs uniques de corail du Cap Vert et les remontées côtières puissantes d'eau froide (upwellings) qui caractérisent les systèmes de courants des Canaries et Benguela et qui maintiennent des zones de pêche parmi les plus diversifiées, et économiquement importantes du monde..⁵

En raison d'un manque d'information et de recherche sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest, aucune liste qui classe chacune des espèces du littoral spécifique des pays où elles existent n'est jusqu'à présent disponible.

Le statut des espèces

Seulement onze des 26 espèces ou plus de petits cétacés en Afrique de l'Ouest sont énumérés dans l'annexe II (novembre 2005)⁶ de la CMS. Il y a seulement une bonne connaissance au sujet de la biologie générale des six espèces suivantes : le marsouin, le dauphin bleu et blanc, le dauphin commun à bec-court, le globicéphales tropical et noir et l'orque.

En ce qui concerne les annexes de CITES (mai 2007), seulement le dauphin du Cameroun (*Sousa teuszii*) est recensé dans l'annexe I⁷, toutes autres espèces sont recensées dans l'annexe II.

Dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN de 2006, dix espèces trouvées dans la région tombent dans la catégorie « insuffisance de données », et aucune histoire naturelle d'aucune population de petit cétacé d'Afrique de l'Ouest n'est connue en détail.

Connaissances traditionnelles et coutumes

Les petits cétacés jouent un rôle important dans les cultures, les légendes, les traditions et l'héritage de beaucoup de peuples habitants en Afrique de l'Ouest. Dans quelques traditions, ils sont considérés comme incarnations des humains. Selon la mythologie du peuple Ewe (Ghana,

³ CMS ScC10, 2001. Annexe I ("Liste des espèces de petits cétacés dans les eaux d'Afrique de l'Ouest") le plan d'action provisoire pour la conservation des petits cétacés et lamantins d'Afrique tropical de l'Ouest comporte 24 espèces de petits cétacés

⁴ Espèces identifiées pour la région sont les suivantes: *Kogia breviceps*, *Kogia sima*, *Ziphius cavirostris*, *Cephalorhynchus heavisidii*, *Sousa teuszii*, *Tursiops truncatus*, *Steno bredanensis*, *Stenella attenuata*, *S. longirostris*, *S. coeruleoalba*, *S. frontalis*, *S. clymene*, *Delphinus delphis*, *D. capensis*, *Lagenodelphis hosei*, *Grampus griseus*, *Peponocephala electra*, *Feresa attenuate*, *Pseudorca crassidens*, *Orcinus orca*, *Globicephala macrorhynchus*, *G. melas*, *Phocoena phocoena*, *Mesoplodon densirostris*, *M. bidens*, *M. europaeus*; et probablement *Mesoplodon* spp. ((Culik, B.M. 2004. Aperçu des petits cétacés. Distribution, comportement, migration et menaces. Plan d'Action de mammifères marins /Rapport regional des mers et études no. 177; MacLeod, C. D. et al. 2006. Distribution connues et dérivés de baleines à bec (Cetacea: Ziphiidae). *J. Cetacean Res. Manage.* 7:271-286).

⁵ WWF – Conservation des dauphins:

http://www.panda.org/about_wwf/where_we_work/africa/where/senegal/index.cfm?uProjectID=9F0781

⁶ CMS annexe II dénomme les espèces migratrices qui ont un statut de conservation défavorable ou qui bénéficient de coopérations internationales qui sont organisés par des traités

⁷ CITES annexe I dénomme les espèces qui sont les plus vulnérables d'après CITES- nomme les animaux et les plantes qui se trouvent en danger d'extinction et CITES interdit le commerce international de ces espèces, excepté si la raison de cet action n'a pas de but commercial, comme par exemple pour la recherche. Dans ces cas exceptionnels, le commerce peut être autorisé.

Bénin et Togo), la vie a son origine dans l'océan. L'évolution de l'intelligence, l'élargissement de la conscience et le développement de corps plus fins à travers des espèces, ont atteint leur sommet dans le dauphin. L'être humain émerge du dauphin. Par conséquent, c'est un tabou pour le peuple Ewe de consommer de la viande de dauphin.⁸

Quelques cultures au Ghana associent un certain niveau de divinité à la baleine. Les peuples tiennent de temps en temps des obsèques pour les baleines échouées.⁹

En Mauritanie, les membres de la tribu d'Imraguen maintiennent encore leur style de vie historique, basé quasiment exclusivement sur la capture des populations de poissons migrateurs à l'aide de traditionnels bateaux à voiles. Les techniques de pêche incluent une unique collaboration symbiotique avec les dauphins sauvages pour attraper des groupements de mulot gris.¹⁰

Opportunités de revenus générés par le tourisme

Un aperçu général, intégral et à jour du statut des petits cétacés et des activités touristiques dans la région d'Afrique de l'Ouest n'existe pas. Des exemples d'études dans plusieurs pays montrent que l'industrie du tourisme a fortement augmenté ces dernières années. Selon le rapport d'observation de baleine d'IFAW (2001) le continent qui enregistre la plus grande croissance au niveau de l'observation de la baleine est l'Afrique, avec une augmentation annuelle moyenne de 53.0% entre 1994 et 1998. L'observation de baleine et de dauphin devient un composant de plus en plus important pour le développement du tourisme en Afrique, avec une valeur économique totale estimée à environ 135.000.000 US\$ en 1998.¹¹

Menaces

Les petits cétacés d'Afrique de l'Ouest font faces à diverses menaces, à savoir :

Prises accessoires : Tandis que seulement quelques prises de petits cétacés sont rapportées dans la littérature, on assume que l'ampleur du vrai taux de mortalité causé par la pêche dans tous les états de l'aire de répartition soit considérablement plus élevé. Les prises accessoires de petits cétacés par les pêcheurs d'Afrique de l'Ouest n'ont quasiment pas été examinées (probablement les résultats des observateurs des pêcheries ne sont simplement pas publiés ou divulgués au public).

Un monitoring limité de cétacés capturés par la pêche artisanale a débuté au Ghana en 1998. Ces pêcheurs, utilisent la plupart du temps des filets dérivant à grandes mailles et également, sur une échelle plus petite, des filets senne coulissante, ciblant plusieurs espèces de thon et de requin et beaucoup d'autres espèces y compris des petits cétacés. Des preuves photos ont démontré que des dauphins de Clymène sont fréquemment pris dans ces filets, particulièrement dans des filets dérivant et probablement aussi dans des sennes coulissantes.¹²

⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Statut de conservation du dauphin de Clymène d'Afrique de l'Ouest; voire Dr. Datey Kumodzei, 2006. Trouver une fondation de savoir en Afrique, dans: Forum inter-génération de gouvernance endogène en Afrique de l'Ouest, Gouvernance, Conflits, Dynamiques, Paix et Sécurité, la zone Sahel et le club d'Afrique de l'Ouest /OECD

⁹ Baleines et dauphins sacrés, <http://www.ancientspiral.com/dolphin1.htm> (07/09/2007)

¹⁰ Heritage mondial de la Mauritanie Site Banc d'Arguin: Les gardiens Imraguen de la culture et la nature, http://www.afrol.com/Countries/Mauritania/backgr_Imraguen.htm (07/09/2007)

¹¹ E. Hoyt, 2001. Whale Watching 2001: Nombre de touristes mondiale, dépenses et expansions des bénéfices socio-économiques. Fonds international pour la protection des animaux, Yarmouth Port, MA, USA, http://www.ifaw.org/ifaw/dfiles/file_106.pdf

¹² CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Statut de la conservation du dauphin de Clymène d'Afrique de l'Ouest.

Ofori-Danson, P.K., Van Waerebeek, K. et Debrah, S. 2003. Une recherche pour la conservation des dauphins dans les eaux côtières ghanéennes *Journal of the Ghana Science Association* 5(2): 45-54.

Sur la base des spécimens récupérés et des fortes augmentations bien documentés de la pêche artisanale, la mortalité accidentelle pourrait être la menace la plus importante pour certaines espèces de petits cétacés. C'est aussi la menace qui est la plus difficile à résoudre.¹³

Chasse ciblée/Prises directes : Des comptes-rendus spécifiques de chasse ciblée sont rares, mais de telles captures sont présumées de se produire de façon régulière. Les peuples des communautés de pêcheurs de Joal, Fadiouth, M'Bour et d'autres communes au long de la « Petite Côte » du Sénégal par exemple, ont longtemps été connus pour harponner des dauphins; cette pratique a été poursuivie au moins jusqu'en 1996.¹⁴ Des informations verbales recueillies en 1968 indiquent que le harponnage des dauphins était relativement fréquent pendant cette période à bord de bateaux de pêche travaillant dans les eaux du Sénégal, Mauritanie et Rio de Oro.¹⁵ Des nouveaux recensements au Ghana indiquent que les prises directes non-réglées sont en augmentation (Ofori-Danson *et alii.* 2003). La pression causée par la rapide croissance de la population humaine et le déclin des prises de poissons ont transformé la viande de dauphin et de tortue de mer en « viande de brousse marine », une alternative bienvenue dans beaucoup d'endroits.¹⁶

Changement de l'environnement global : Le changement climatique est probablement une sérieuse menace envers des petits cétacés et leurs habitats dans cette région pour cause d'une éventuelle rupture de la circulation océanique ou à un changement dans la quantité et la distribution des espèces proies due au changement de la salinité, de la température et d'acidité. Les modèles courants du changement climatique incluent une grande variété de scénarios potentiels.

Un autre aspect du changement de l'environnement global est l'établissement des espèces étrangères envahissantes. Actuellement, il y a peu de connaissance sur la menace potentielle constituée envers des cétacés dans les systèmes océaniques ouverts tels que le Bassin Atlantique d'Afrique de l'Ouest. Afin d'évaluer des impacts actuels ou futurs, des recherches doivent être entreprises et une surveillance doit être conçue et effectuée en vue de détecter tous les changements hypothétiquement nuisibles dans un premier stade.

Tourisme/Interaction avec l'homme : L'observation des baleines et des dauphins est une opportunité économique d'une importance grandissante pour beaucoup de pays et territoires d'Afrique de l'Ouest. Si réalisé selon des codes de conduite d'observations de la faune responsables, cela ne devrait pas constituer une menace envers des populations des petites créatures. Cependant, si cette forme de tourisme n'est pas effectuée d'une manière raisonnable, elle pourrait compromettre la santé des individus animaliers et éventuellement poser une sérieuse menace envers des populations spécifiques/localisées qui dépendent par exemple de refuges, d'endroits de repos sans dérangements ou d'une concentration d'espèces proies dans un lieu spécifique/à un certain moment (spatio-temporelle). Des études récentes démontrent que dans certaines circonstances l'observation de baleines et de dauphins peut causer des impacts sur les individus et les populations observés.

Dégradation de l'habitat : Toute forme possible de développement côtier en Afrique de l'Ouest qui est accompagné par une perturbation et dégradation pourraient affecter directement ou indirectement les petits cétacés. Ceux-ci comprennent, sans pourtant y être limités, la surexploitation et destruction des mangroves, les constructions côtières (ports, résidences,

¹³ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Le statut de conservation du dauphin du Cameroun: Un future incertain?

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CMS/ScC14/Doc.7 Van Waerebeek, 2007. Le statut de conservation de la population d'Afrique du nord-ouest du marsourin commun

¹⁶ Clapham, P. and Van Waerebeek, K. 2007. La viande de brousse, le résultat. *Molecular Ecology* 16: 2607-2609.

raffineries, chantiers navals), l'aquaculture, l'exploration de pétrole et de gaz et l'extraction (forage), l'écoulements accidentels de pétrole ou d'autres substances chimiques, l'accroissement du nombre de bateaux, le tourisme et le déversement (domestique, agricole, industriels).¹⁷ La surexploitation des stocks de poissons et le manque de gestion et de renforcements sont des problèmes sérieux et répandus dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Par exemple, les enquêtes au sujet des chaluts conduites dans le Golfe de la Guinée depuis 1977 et d'autres évaluations courantes régionales, estiment que la biomasse près des côtes et en haute mer a diminué au moins de 50%.¹⁸ Une telle disponibilité nettement réduite de proie pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour le bien-être d'une population et de son potentiel de reproduction. De plus, la destruction de l'habitat du fond de la mer et le dommage causé aux espèces qui y vivent, pourraient avoir des effets graves sur certaines espèces proies de petits cétacés.

Pollution : Peu de recherches ont été entreprises sur la contamination par des substances chimiques toxiques et/ou des métaux lourds dans les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest et donc aucune information spécifique n'est disponible sur de telles menaces. La vie sauvage dans les aires côtières de beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest doit néanmoins être considérée comme menacée par la pollution causée par les développements industriels. Les activités d'extraction peuvent également avoir comme conséquence le transfert de poussières ou d'eaux usées chargés avec une variété d'oligoéléments, y compris les métaux lourds, qui réussissent à pénétrer dans la chaîne alimentaire marine. Les petits cétacés qui sont des prédateurs qui se trouvent en haut de la chaîne alimentaire marine, accumuleront inévitablement les contaminations. Les impacts de ces produits chimiques sur la santé des petits cétacés sont encore peu compris.

Collisions avec des navires, perturbations acoustiques et sismiques, maladies : L'impact sur les populations causé par des collisions avec des navires et la perturbation acoustique et sismique infligée aux petits cétacés est en grande partie inconnu dans la région, bien qu'on l'ait considéré comme une menace moins importante. Les collisions avec les bateaux cependant sont inquiétantes dans les aires avec des navires rapides, un trafic dense et une concentration élevée de petits cétacés. L'épidémiologie des maladies infectieuses et de possibles mortalités massives, telles que causé par l'épizootique du morbillivirus, n'a pas été évaluée en Afrique de l'Ouest.

¹⁷ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Le statut de conservation du dauphin du Cameroun: Un future incertain?

¹⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Le statut de conservation du dauphin de Clymène en Afrique de l'Ouest

Thèmes et objectifs

Thèmes	Objectifs
1. Collaboration et coopération nationale, régionale et internationale	1.1: <i>Promouvoir et augmenter la coordination et collaboration nationales, régionales et internationales pour la conservation de petits cétacés d’Afrique de l’Ouest.</i>
2. Législation et politique	2.1: <i>Développement au niveau des pays d’un cadre légal, politique et institutionnel pour soutenir l’exécution efficace du SCAP.</i> 2.2: <i>Assurer la participation de la société civile et une bonne gouvernance.</i>
3. Protection de l'écosystème et de l'habitat	3.1: <i>Identifier les principaux habitats critiques, les « hot spots » et les routes de migration qui sont des aspects clés pour une conservation améliorée.</i> 3.2: <i>Appuyer la désignation et la gestion d'aires marines protégées (AMP) nationales et transfrontalières.</i>
4. Réduction des menaces	4.1: <i>Développer, tester et disséminer des techniques efficaces d’atténuations qui réduisent les prises accessoires.</i> 4.2: <i>Documenter l’impact de la pêche sur les petits cétacés dans la région d’Afrique de l’Ouest.</i> 4.3: <i>Limiter les prises directes à un niveau acceptable.</i> 4.4: <i>Promouvoir une diminution de la pollution ayant un impact sur les petits cétacés.</i> 4.5: <i>Identification et atténuation de tout impact significatif causé aux petits cétacés par le tourisme.</i> 4.6: <i>Assurer que le développement côtier et en haute mer tient compte des impacts sur les populations des petits cétacés.</i> 4.7: <i>Identification et réduction d'autres menaces potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans les engins de pêche perdus, la perturbation acoustique/séismique ou les maladies.</i> 4.8: <i>Développement et mise en place de mesures de secours pour les petits cétacés si des conditions particulièrement défavorables ou dangereuses se produisent.</i>
5. Recherche et monitoring	5.1: <i>Etablissement d’un aperçu des connaissances existantes, listes d’espèces nationales, collections d’échantillons, centres de recherches et des aires protégées.</i>

	<p>5.2: <i>Faciliter une collecte coordonnée de données pour améliorer la connaissance de l'abondance, la distribution, les routes de migration, les endroits d'alimentation et de reproduction et le statut de conservation des petits cétacés.</i></p> <p>5.3: <i>Amélioration de la compréhension sur les causes, niveaux et impacts des prises accessoires.</i></p> <p>5.4: <i>Amélioration des informations reçues sur les échouages dans la région d'Afrique de l'Ouest.</i></p> <p>5.5: <i>Identifier l'importance et les priorités pour la recherche toxicologique.</i></p> <p>5.6: <i>Améliorer la compréhension des impacts du changement environnemental global sur les petits cétacés.</i></p> <p>5.7 : <i>Améliorer la compréhension de menaces inconnues mais potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans des engins de pêche perdus, la perturbation sonore/ sismique ou les maladies.</i></p>
6. Renforcement des capacités	6.1: <i>Renforcement de l'expertise et de la capacité dans les pays concernés.</i>
7. Education et prise de conscience	<p>7.1: <i>Développement de stratégies de communication, de programmes d'éducation et de protocoles pour les questions clés dans le plan d'action pour les petits cétacés.</i></p> <p>7.2: <i>Accroissement de la prise de conscience et la compréhension envers les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.</i></p> <p>7.3: <i>Promouvoir la prise de conscience envers la valeur du savoir traditionnel dans les pratiques de gestion pour les petits cétacés.</i></p>
8. Tourisme basé sur les petits cétacés	<p>8.1: <i>Assurer la meilleure pratique de gestion du tourisme basée sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.</i></p> <p>8.2: <i>Optimiser les valeurs éducatives et économiques du tourisme basées sur les petits cétacés.</i></p>

Thèmes et actions prioritaires

Thème 1 – Collaboration et coopération nationale, régionale et internationale		
Objectif 1.1: Promouvoir et augmenter la coordination et collaboration nationales, régionales et internationales pour la conservation de petits cétacés d’Afrique de l’Ouest.		
Actions:	Position	Priorité
<p>Encourager et supporter les pays d’Afrique de l’Ouest à éliminer les barrières à travers des secteurs afin d’exécuter effectivement le plan d’action sur les petits cétacés (SCAP) au niveau local et gouvernemental.</p> <p>Faciliter la participation des pays d’Afrique de l’Ouest à des importantes réunions internationales et initiatives pour la conservation des petits cétacés.</p> <p>Organisation d’une communauté de scientifiques, représentants gouvernementaux, O.N.G.s et d’autres acteurs intéressés d’Afrique de l’Ouest, afin d’échanger des nouvelles et toute autres informations du domaine public sur des matières reliées aux petits cétacés dans la région d’Afrique de l’Ouest.</p> <p>Inciter la coopération et souligner les accomplissements et les leçons apprises sur la conservation des petits cétacés pendant les conférences régionales, internationales et les forums.</p> <p>Assurer que les besoins pour la conservation des petits cétacés sont intégrés dans le cadre régional AMCEN des ministres de l’environnement.</p> <p>Développer des connections avec des adéquats organisations et processus régionaux (tels que RFMOs, MEAs régionaux).</p> <p>Développer des connections avec des organisations appropriées du secteur privé afin de réduire les menaces envers les petits cétacés provoqués par leurs activités.</p> <p>Créer un réseau régional d’experts et nomination de points focaux nationaux pour la réalisation du SCAP.</p> <p>Améliorer l’intégration de la conservation des petits cétacés dans des initiatives nationales, régionales et internationales comprenant : au niveau national- NBSAP, NSDS ; au niveau régional- RFMO’s, NBSAP groupe de travail.</p> <p>Promouvoir la simplification des efforts de conservation à travers du cadre international de la CMS.</p> <p>Décider un mécanisme de coordination pour le plan d’action sur les petits cétacés (SCAP), en collaboration et avec et le soutien de la CMS et d’autres institutions et organisations internationales appropriées, pour assurer son progrès et son exécution.</p> <p>Identification de sources de financement et établissement d’un mécanisme pour des contributions financières de l’intérieur et l’extérieur de la région pour l’exécution du plan d’action.</p>		

Cibles/Indicateurs:

Nombre d'organisations, processus et cadres nationaux, régionaux et internationaux incorporant les besoins des petits cétacés d'Afrique de l'Ouest.

Nombre d'associations nationales, régionales et internationales conçues pour soutenir la réalisation du SCAP.

Progrès dans le développement et l'appui d'un accord régional de la CMS.

Thème 2 – Législation et politique**Objectif 2.1: Développement au niveau des pays de cadres légaux, politiques et institutionnels pour supporter l'exécution efficace du SCAP.**

Actions:	Position	Priorité
<p>Effectuer un examen de la législation et de la politique et la dissémination du rapport final, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contradictions et lacunes législatives dans les états de l'aire de répartition; • Capacité des pays de mettre en application le plan d'action, l'accord régional CMS sur les cétacés et la CMS; • Capacité du pays d'effectuer d'autres MEAs importants comme par exemple CITES et CBD; • Mesures pour la protection des espèces et leurs habitats; • Déclaration d'aires marines protégées (AMP); • Règlement pour les flottes de haute mer et locales, y compris le transfert d'information par un programme d'observateur pour documenter l'impact de la pêche commerciale sur les petits cétacés. <p>Coopération avec les autorités de la pêche afin de développer des directives, des règlements et la législation pour la conservation et la gestion efficace des petits cétacés, y compris des mesures pour atténuer des menaces telles que la capture accessoire et d'assurer la protection de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulation de la possession, la grandeur et l'utilisation de tramail; • Empêcher des engins de pêche d'être jetés à la dérive en mer ou dans les eaux continentales; • Exiger la libération immédiate des petits cétacés qui ont été attrapés vivant par les pêcheurs commerciaux en de telles conditions qui assurent leur survie; • Surveiller et maintenir des statistiques pour tous les ports de débarquement, le commerce local et la consommation des petits cétacés par prises accessoires ou échoués; • Exiger des notes d'observations des navires et des pêcheurs aux ports afin d'obtenir d'une manière active des données de prise accessoires de petits cétacés; • Exiger que les pêcheurs déclarent leurs prises accessoires; 		

<ul style="list-style-type: none"> • Introduction de standards plus stricts pour les décharges en mer et dans les eaux continentales. <p>Inclure les cétacés dans toutes les évaluations d'impact des programmes de développement côtiers. Plusieurs espèces utilisent l'habitat littoral, et pour un (le <i>Sousa teuszii</i> qui se trouve en menace d'extinction) c'est le seul habitat.</p> <p>Identifier et réagir aux pays/territoires qui ont besoins de capacité légale et politique.</p> <p>Évaluer le processus et les résultats utilisés pour l'auto-évaluation de la capacité nationale et d'autres mécanismes reliés à la biodiversité, de satisfaire les besoins légaux et politiques pour la conservation des petits cétacés.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Accomplissement et large dissémination de la revue régionale sur la législation et la gestion.</p> <p>Harmonisation des instruments politiques et légaux à l'intérieur du pays//territoire.</p> <p>Renforcement de la capacité afin de concevoir, gérer et renforcer la législation et les directives à l'intérieur des pays/territoires.</p> <p>Nombre de NBSAPs ou de stratégies équivalentes intégrant des actions de SCAP.</p>		
<p>Objectif 2.2: Assurer la participation de la société civile et une bonne gouvernance.</p>		
<p>Actions:</p>	<p>Position</p>	<p>Priorité</p>
<p>Donner la priorité à la participation des communautés dans des mesures de conservations.</p> <p>Assurer une prise de décision transparente avec la responsabilité et la participation des communautés.</p> <p>Permettre aux organisations nationales et organisations internationales non-gouvernementales (OIGs) de soutenir l'exécution du SCAP.</p>		

<p>Thème 3 – Ecosystème et la protection de l'habitat</p>		
<p>Objectifs:</p> <p>3.1: Identifier les principaux habitats critiques, les « hot spots » et les routes de migration qui sont des aspects clés pour une conservation améliorée.</p> <p>3.2: Appuyer la désignation et la gestion d'aires marines protégées (AMP) nationales et transfrontalières.</p>		
<p>Actions:</p>	<p>Position</p>	<p>Priorité</p>
<p>Etablissement d'un groupe de travail sur l'écosystème/protection de l'habitat qui a pour but d'identifier les habitats critiques, les hot spots, les trajets migratoires et les liens environnementaux (spatio-temporaux).</p>		

<p>Supporter l'établissement d'AMP/MMA couvrant les habitats importants des petits cétacés, si possible dans le cadre d'instruments légaux appropriés nationaux et internationaux. Priorité devrait être donnée pour le support des initiatives existantes.</p> <p>Supporter ces AMPs à développer et mettre en œuvre des plans de gestions et stratégies.</p> <p>Établissement et gestion des réseaux d'aires particulièrement protégés correspondant aux aires qui servent d'habitats et/ou qui fournissent des ressources importantes de nourriture pour les petits cétacés.</p> <p>Faciliter la conservation et la restauration de composants critiques de l'écosystème tels que les mangroves ou les estuaires.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Les états de l'aire de répartition indiquent des aires marines protégées nationales et transfrontalières pour les petits cétacés.</p> <p>Stratégies de gestion/développement de plans, finaliser et mis en œuvre d'AMP déjà existantes.</p> <p>Groupes de travail identifiant des aires potentielles afin de les dénommer et les gérer comme des aires particulièrement protégées.</p>		

Thème 4 – Réduction des menaces		
<p>Objectif: Réduction des prises accessoires</p> <p>4.1: Développer, tester et disséminer des techniques efficaces d'atténuations qui réduisent les prises accessoires.</p> <p>4.2: Documenter l'impact de la pêche sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.</p>		
Actions:	Position	Priorité
<p>Exiger des observateurs de pêches dans les ports (sur terre) et sur les navires qui enregistrent et rapportent toutes les prises accessoires de petits cétacés.</p> <p>Collaborer avec RFMOs et partager les informations au sujet des interactions entre les pêcheurs et les mammifères marins, ainsi que les tactiques de migrations.</p> <p>Encourager les nations de pêche en haute mer à soutenir des états de l'aire de répartition afin d'assurer des pratiques de pêche durables et responsables et de maintenir la santé des océans et des économies des états de l'aire de répartition.</p> <p>Exiger la preuve d'une stratégie crédible pour réduire à un minimum les effets nuisibles des opérations de pêches commerciales.</p> <p>Soutenir les partenariats industriels/recherche et institutions/gouvernementales pour développer et examiner des techniques d'atténuations afin de réduire les prises accessoires et les prises non-durables.</p> <p>Mise en place des mesures disponibles pour la réduction des prises accessoires, telles que des méthodes et engins de pêche alternatifs, et l'utilisation de filets d'exclusions.</p>		

Cibles/Indicateurs:		
<p>Les rapports des prises accessoires sont disponibles pour une évaluation technique.</p> <p>Acceptation et emploi de techniques de succès pour atténuer la prise accessoire dans la région.</p> <p>Développement et utilisation d'un système pour collecter des données d'opérations de pêches sur les prises accessoires et la déprédation.</p> <p>Réduction de prises accessoires de petits cétacés.</p>		
Objectif 4.3: Limiter des prises directes à un niveau acceptable		
Actions:	Position	Priorité
<p>Décourager les captures ciblées des petits cétacés et promouvoir des alternatives.</p> <p>Assurer que les prises directes de petits cétacés n'affectent pas la viabilité des populations locales.</p> <p>Assurer que l'activité de prises vivantes dans cette région n'affecte pas la viabilité des populations locales et corresponde aux réglementations et traités internationaux.</p>		
Cibles/Indicateurs:		
<p>Principes durables appliqués envers chaque pêche directe et application des réglementations/traités internationaux envers les activités de capture.</p>		
Objectif 4.4: Promouvoir une diminution de la pollution ayant un impact sur les petits cétacés.		
Actions:	Position	Priorité
<p>Promouvoir l'amélioration de la gestion des déchets au niveau des communes et national afin de réduire les plastiques et autres débris dans l'environnement marin.</p> <p>Développement et promouvoir l'utilisation de directives pour des opérations de pêche liées à élimination les ordures.</p> <p>Assemblage d'informations sur l'éventuel impact des plastiques et des engins de pêche sur de petits cétacés, incluant des filets échoués.</p> <p>Préparer un aperçu des aires particulièrement sensibles et cartographier les secteurs d'océan d'après le niveau de pollution afin d'identifier les lieux les plus concernés (hot spots).</p>		
Cibles/Indicateurs:		
<p>Documenter et communiquer aux organisations et aux conventions appropriées les impacts des plastiques et d'autres débris sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.</p> <p>Développer des directives appropriées pour la gestion des déchets à tous les niveaux comprenant les bateaux de pêche.</p> <p>Cartographier le niveau de pollution produit dans la région, en particulier l'identification des aires sensibles.</p> <p>Documenter et communiquer les impacts de pollution chimique sur les petits cétacés aux organisations et conventions.</p>		

Objectif 4.5: Identification et atténuation de tout impact significatif causé aux petits cétacés par le tourisme.

Actions:	Position	Priorité
<p>Évaluer les réels et potentiels impacts des activités touristiques sur les animaux, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observations des baleines et des dauphins (whale and dolphin watching) • Programmes « Nager avec les dauphins » • Sports nautiques • Interactions avec les navires <p>Développement de stratégies de gestions et d'atténuation afin de réduire les impacts identifiés.</p>		

Cibles/Indicateurs:
 Identification des effets nuisible significatifs du tourisme sur les petits cétacés, diminution des menaces, promouvoir les leçons apprises et largement partagées dans la région.
 Un nombre d'études complètes sur l'impact des observations sur les petits cétacés.

Objectif 4.6: Assurer que le développement côtier et en haute mer tient compte des impacts sur les populations des petits cétacés.

Actions:	Position	Priorité
<p>Considérer les impacts sur les petits cétacés dans la législation nationale et le processus d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIA).</p> <p>Identification des aires localisées et de populations particulières et développer la surveillance et la réduction appropriée de tous les impacts significatifs.</p> <p>Fournir les informations aux décideurs et au public sur les éventuels impacts du développement côtier sur les petits cétacés.</p> <p>Promouvoir les bonnes pratiques en matière de prospection du pétrole et du gaz afin de réduire au minimum la perturbation des petits cétacés.</p>		

Cibles/Indicateurs:
 Considération des impacts sur les petits cétacés incorporés dans la législation nationale et d'autres processus tels que l'EIA et la disponibilité d'information sur d'éventuels impacts.
 Initier la surveillance et l'identification de populations locales.

Objectif 4.7: Identification et réduction d'autres menaces potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans les engins de pêche perdus, la perturbation acoustique/séismique ou les maladies.

Actions:	Position	Priorité
<p>Identifier le potentiel d'éventuels impacts significatifs/les effets locaux sur les petits cétacés.</p> <p>Développer des stratégies d'atténuation et de gestion afin de diminuer les impacts identifiés.</p> <p>Récupération et élimination de filets de pêche perdus.</p>		

Cibles/Indicateurs:
 Considération des impacts sur les petits cétacés incorporée dans les législations nationales et d'autres processus comme l'EIA et des informations sur des impacts potentiels.

Initiation de la surveillance de populations localisées identifiées. Localiser et récupérer les engins de pêche perdus.		
Objectif 4.8: Développement et mise en place de mesures de secours pour les petits cétacés si des conditions particulièrement défavorables ou dangereuses se produisent.		
Actions:	Position	Priorité
<p>Préparer en collaboration avec les organisations compétentes, des plans de secours à mettre en application en cas de menaces envers les petits cétacés d'Afrique de l'Ouest, telle que des événements de pollution majeurs, la mortalité importante par la capture accessoire, les échouages massifs ou l'épizootique.</p> <p>Évaluation des capacités nécessaires pour le secours ou les opérations d'euthanasie pour les mammifères aquatiques blessés ou malades et préparation d'un code de conduite indiquant la fonction des centres ou des laboratoires impliqués dans ce travail.</p> <p>Etroite collaboration avec les pays voisins en cas de situations d'urgence exigeant l'adoption des mesures immédiates afin d'éviter la détérioration du statut de conservation d'une ou plusieurs populations de cétacés.</p>		
Cibles/Indicateurs:		
Préparation d'un plan d'urgence et mécanisme pour l'établissement de coopérations entre des pays voisins.		
Etablissement d'opérations de sauvetages ou d'euthanasie, préparation d'un code de conduite.		

Thème 5 – Recherche et Monitoring		
Ce plan d'action soutient uniquement les méthodes de recherche non mortelles !		
Objectif 5.1: Etablissement d'un aperçu des connaissances existantes, listes d'espèces nationales, collections d'échantillons, centres de recherches et des aires protégées.		
Actions:	Position	Priorité
<p>Cataloguer les exemplaires dans des collections d'études et de muséums.</p> <p>Annuaire d'agences, groupes de recherche et scientifiques impliqués dans la recherche sur les cétacés.</p> <p>Révision de parcs nationaux et réserves qui incluent les habitats des petits cétacés.</p>		
Cibles/Indicateurs:		
Mise en place et maintien d'un aperçu significatif.		
Objectif 5.2: Faciliter une collecte coordonnée de données pour améliorer la connaissance de l'abondance, la distribution, les routes de migration, les endroits d'alimentation et de reproduction et le statut de conservation des petits cétacés.		
Actions:	Position	Priorité
<p>Identification de sujets et des aires prioritaires.</p> <p>Standardiser les méthodes de collecte de données et d'archives.</p> <p>Etablissement d'une banque de données sur les apparitions de cétacés accessibles via internet.</p>		

<p>Pleine utilisation de la collecte de données à chaque opportunité et de plateformes (par exemple les échouages, les prises accessoires, les patrouilles et observations des pêcheurs, la surveillance aérienne des navires IUU, bacs, bateaux navale et marchands ainsi que d'autres programmes de recherche marins).</p> <p>Effectuer des recherches non-mortelles par rapport aux espèces de petits cétacés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer ou faciliter l'installation d'un programme de recherche consacré aux animaux morts, échoués, blessés ou malades pour déterminer les causes et la dynamique de la mortalité et de la morbidité des cétacés; • Entreprendre des expertises consacrées et les études génétiques pour estimer l'abondance et les tendances des espèces de petits cétacés; • Déterminer la distribution, les trajets de migration et les aires d'alimentation et de couvaisons des espèces afin de définir des aires où des activités humaines doivent par conséquent être réglées; • D'ample utilisation de dispositifs de télédétection, particulièrement acoustique. <p>Amélioration de l'inventaire des espèces pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, donnant la priorité à ceux identifiés ayant des manques de données (data deficient).</p> <p>Rendre disponible l'information de la pêche locale, y compris la performance, les débarquements et le type d'engins, collecté par des observateurs de la pêche aux ports (sur terre) et sur les bateaux (en mer) ou la mise en place de telles conceptions où elles n'existent pas encore.</p> <p>Assurer la coopération entre les états de l'aire de répartition et l'allocation non-bureaucratique des permis de recherches ainsi que la permission pour des navires de recherche de naviguer entre les eaux territoriales des pays voisins pour partager la surveillance de populations de petits cétacés.</p> <p>Fournir des ressources d'information adéquate pour identifier les espèces pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple des kit d'identification d'IFAW et de SPC pour le programme d'observateur.</p> <p>Développer des plans de formations pour les chercheurs locaux.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Formulaires de collecte de données standardisés.</p> <p>Mécanisme de présentation et enregistrement de données d'opportunité.</p> <p>Liste de sujets prioritaires et convenance sur les aires de recherche.</p> <p>Contact régulier, par exemple par moyen d'un groupe de discussion par e-mail, entre les scientifiques et des agences impliquées dans la conservation des petits cétacés et d'autres thèmes appropriés.</p> <p>Recherche non-létale et abondance etc. effectuées au sujet des espèces de petits cétacés ciblés dans la chasse de subsistance et la capture vivante.</p> <p>Etablissement d'une banque de données d'observations régionale opérationnelle.</p> <p>Amélioration de la connaissance de la distribution et de l'inventaire des espèces pour les états de l'aire de répartition ainsi que de la qualité et l'enrichissement par d'autres espèces.</p> <p>Nombre de croisières pour estimer l'abondance des espèces de petits cétacés déjà accomplis.</p> <p>Informations sur les espèces, création et distribution d'un kit d'identification.</p> <p>Incorporation d'une expertise sur les petits cétacés pour effectuer des observations et des activités de recherches dans les croisières consacrées à d'autres termes (par exemple évaluations d'écologie rapide).</p>		

Augmentation des nombres d'observations pour les petits cétacés par des observations d'opportunité.

Au moins un dispositif de télédétection déployé dans la région pendant un minimum de six mois.

Objectif 5.3 Amélioration de la compréhension sur les causes, niveaux et impacts des prises accessoires

Actions	Position	Priorité
<p>Analyser l'information recueillie par des programmes d'observations de la pêche aux ports (sur terre) et de campagnes en mer, enregistrant et rapportant toutes les prises accessoires de petits cétacés.</p> <p>Assurer que les scientifiques indépendants ont accès à toutes les informations disponibles et ont la permission d'effectuer des recherches conjointes pour évaluer la nature et l'ampleur des prises accessoires.</p> <p>Conception d'une approche commune pour la collecte des données, le stockage, le traitement et la distribution.</p> <p>Identifier les pêcheurs, les types d'engins et les aires avec des niveaux particulièrement élevés de prises accessoires.</p> <p>Examiner les informations sur la pêche IUU pour mieux comprendre les impacts potentiels de prises accessoires des navires IUU sur les mammifères marins.</p> <p>Entreprendre un monitoring habituel afin de collecter et diffuser l'information au niveau des prises accessoires des opérations de pêche, pour pouvoir mieux évaluer le niveau de priorité et d'éventuelles mesures d'atténuations.</p>		

Cibles/Indicateurs:

Informations consistantes et régulières sur les prises accessoires obtenues par les observateurs de la pêche.

Information archivée, effectuée et rendu accessible aux chercheurs et gestionnaires.

Identification d'activités avec un majeur impact.

Objectif 5.4: Amélioration des informations reçues sur les échouages dans la région d'Afrique de l'Ouest.

Actions:	Position	Priorité
<p>Développer une base de données nationale/régionale accessibles par le web avec un procédé de vérification pour identifier les espèces, les échouages, les prises accessoires et les collisions avec des navires.</p> <p>Collecter les données des communes et leur connaissance sur les petits cétacés et les incorporer dans la base de données régionale des échouages.</p> <p>Produire une brochure/un manuel régional sur les échouages avec une identification des espèces en anglais et français.</p> <p>Identification de laboratoires appropriés pour le traitement et le stockage des échantillons de tissus pour le travail génétique et encourager la coopération entre eux.</p> <p>Mise à disposition de kits élémentaires d'échouages (pour des échantillons de tissus) pour les états de l'aire de répartition.</p> <p>Requérir que les autopsies des petits cétacés échoués incluent des examens d'ingestion de plastique et l'accumulation de toxine.</p>		

Assister aux recueilles de fonds pour les experts dans les régions afin qu'ils participent aux ateliers nationaux.		
Cibles/Indicateurs: Etablissement d'une banque de données des échouages et d'un réseau opérationnel. Production et distribution d'un manuel d'échouage en langues communes et indigènes. Etablissement d'archives de tissus et de protocoles pour des dépôts et accès. Distribution et usage d'un équipement d'échantillons génétiques. Amélioration des informations sur les événements d'échouages dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest.		
Objectif 5.5: Identifier l'importance et les priorités pour la recherche toxicologique.		
Actions:	Position	Priorité
Enquêter sur le besoin et des opportunités de la recherche toxicologique. Identification de laboratoires appropriés pour l'analyse toxicologique et faciliter l'échange d'information.		
Cibles/Indicateurs: Identification d'expertises régionales et de laboratoires pour l'analyse toxicologique. Identification des aires dans la région où l'analyse toxicologique aurait une priorité élevée.		
Objectif 5.6: Améliorer la compréhension des impacts du changement environnemental global sur les petits cétacés.		
Actions	Position	Priorité
Faciliter la comparaison et la diffusion des connaissances actuelles sur les impacts du changement climatique sur les mammifères marins et leurs habitats. Effectuer et soutenir la recherche et le monitoring des activités afin de détecter tous les changements d'impacts sur le changement climatique sur l'environnement marin. Faciliter la comparaison et la diffusion des connaissances actuelles sur les impacts des espèces étrangères envahissantes (IAS) sur les mammifères marins et leurs habitats. Effectuer et soutenir la recherche et le monitoring des activités afin de détecter tous les changements des impacts des espèces étrangères envahissantes sur les petits cétacés.		
Cibles/Indicateurs: Documenter/présentation sur les impacts du changement climatique sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition. Documenter/présentation sur les impacts IAS sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition.		

Objectif 5.7: Améliorer la compréhension de menaces inconnues mais potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans des engins de pêche perdus, la perturbation sonore/ sismique ou les maladies.

Actions:	Position	Priorité
<p>Encourager l'enregistrement anecdotique et d'opportunités et la documentation pour les collisions avec les navires, l'enchevêtrement et la maladie.</p> <p>Identifier les sources importantes de pollution sonore qui pourraient affecter les petits cétacés dans la région.</p> <p>Étudier le niveau et les effets de la concurrence entre les pêcheurs et les petits cétacés.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Système mis en place et opérationnel pour collecter les données d'opportunités et anecdotiques et pour pouvoir répondre si une de ces occurrences devient une menace importante au niveau local, national ou régional.</p>		

Thème 6 – Renforcement des capacités

Objectif 6.1: Renforcement de l'expertise et de la capacité dans les pays concernés.

Actions:	Position	Priorité
<p>Identifier les besoins de formation et soutien de lettres de proposition pour la mise en place de SCAP au niveau du pays et des régions, utilisant les processus existants tels que la capacité nationale d'auto-évaluation (NCSA).</p> <p>Développer des paquets de formation sur les priorités communes (par exemple l'échouage, l'enregistrement des données, la législation, la communication etc.) basé sur des priorités régionales et convoquer les ateliers basés sur les besoins identifiés.</p> <p>Appui de stage professionnel aux centres de recherches existants pour la recherche et la gestion sur les petits cétacés.</p> <p>Établissement de la capacité dans les pays mêmes afin de préparer les règlements, la législation et la politique appropriés.</p> <p>Mise en place d'ateliers locaux et/ou régionaux de formation sur l'autopsie comprenant la collection et le stockage des tissus, des restes squelettiques et de l'analyse.</p> <p>Exécutions de formation et de rapports sur la vérification des observations des petits cétacés et le développement de la banque de données.</p> <p>Mise en place d'ateliers régionaux pour les spécialistes dans les techniques d'évaluation d'abondance (inventaire d'observations) suivie de croisières de formation pratique.</p> <p>Développement de la surveillance et du renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des mesures nationales pour la protection comprenant des opérations d'observation de la faune.</p> <p>Effectuer des formations touristiques et des programmes de certifications pour les opérateurs et les guides d'observations de la faune, et si applicable devraient être requis d'obtenir un permis pour l'observation des baleines et des dauphins (whale and dolphin watching).</p>		

Cibles/Indicateurs:

Identifier et adresser les besoins de formations.

Préparation et mise à dispositions de paquets de formations.

Accroître les capacités techniques afin d'obtenir l'information et d'aider à la conservation de petits cétacés dans la région.

Améliorer la capacité pour le développement et la mise en application des directives et de la législation.

Mise en application des formations de guides touristiques et des programmes de certification dans les nations d'Afrique de l'Ouest.

Thème 7 – Education et prise de conscience**Objectif 7.1: Développement de stratégies de communication, de programmes d'éducation et de protocoles pour les questions clés dans le plan d'action pour les petits cétacés.**

Actions:	Position	Priorité
<p>Identification des questions clés pour chaque état de l'aire de répartition et le soutien du développement de stratégies d'éducation et de programmes appropriés (par exemple des menaces connues, identification d'espèces et leur statut).</p> <p>Développer des outils appropriés de prises de conscience et éducatifs pour de différents groupes-cible, s'étendant des enfants aux décideurs, à un niveau régional et national comprenant un modèle/prestation de documents pour faciliter la production dans les dialectes locaux.</p> <p>Promouvoir le transfère d'instruments de capacité aux organisations gouvernementales et aux instructeurs des communautés afin de faciliter l'administration et de développer et présenter des programmes d'approches.</p> <p>Rendre les papiers scientifiques disponibles en format électronique sans frais, à partir d'un ou plusieurs centres d'information ou bibliothèques électroniques.</p>		

Cibles/Indicateurs:

Mise en place de programmes d'éducation scolaires et communautaires.

Production d'aide-mémoire appropriées selon les régions pour informer des gouvernements et l'industrie sur les questions clés (par exemple des interactions de pêche, des pratiques culturelles, des règlements, histoire naturelle et biologique).

Programmes de formation effectuées dans les pays mêmes pour les organisations gouvernementales clés et identification de l'administrateur des communautés locales.

Objectif 7.2: Accroissement de la prise de conscience et la compréhension envers les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.

Actions:	Position	Priorité
<p>Utilisation des réseaux des communes et des lieux existants afin de fournir des présentations publiques.</p> <p>Assurer la participation de la communauté et le soutien de tous les projets de conservation et d'autres activités appropriées.</p> <p>Fournir les matériaux et les informations pour les médias communautaires (stations de TV et radio) pour informer le public dans les pays mêmes.</p>		

Dissémination de matériaux éducatifs visant les marins de plaisance/privés pour assurer un minimum d'impact.		
Intégration d'éléments de programmes de conservation dans les programmes d'études scolaires.		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Programmes d'éducatifs mis en application et des présentations données dans les écoles, centres d'éducation, mairies de village, musées et pendant des festivités annuelles.</p> <p>Les petits cétacés sont présentés dans des documentaires, des interviews et des spots publicitaires réguliers dans les médias locaux.</p> <p>Des guides d'identification, les aide-mémoires et brochures mémento sont diffusés aux marins, les marinas, clubs de yacht à travers des organisations gouvernementaux et des O.N.G.s.</p>		
<p>Objectif 7.3: Promouvoir la prise de conscience envers la valeur du savoir traditionnel dans les pratiques de gestion pour les petits cétacés.</p>		
Actions:	Position	Priorité
<p>Intégration du savoir, des histoires et des coutumes traditionnelles dans l'éducation et le développement de la connaissance.</p> <p>Encourager l'utilisation de méthodes informelles/traditionnelles d'éducation dans les villages, par exemple en utilisant des aînés comme personnes de ressource.</p> <p>Documenter et incorporer le savoir traditionnel et d'autres pratiques et valeurs significatives là où considéré étant approprié.</p> <p>Assurer la connaissance culturelle appropriée, les pratiques et les valeurs informatives et renforcer des mesures de gestion.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Méthodes informelles/traditionnelles d'éducation sont utilisées au niveau des communautés.</p> <p>Documentation et incorporation où approprié des valeurs et des connaissances traditionnelles et d'autres pratiques usuelles.</p> <p>Connaissance traditionnelle sur les petits cétacés et les valeurs culturelles sont utilisées et reconnues dans les conceptions d'évaluations scientifiques et l'exécution et la formulation de directives de gestion nationales.</p>		

<p>Thème 8 – Tourisme basé sur les petits cétacés</p> <p>Assurer que le développement du tourisme basé sur les petits cétacés est durable et conduit de façon responsable dans toute la région d'Afrique de l'Ouest.</p>		
<p>Objectif 8.1: Assurer la meilleure pratique de gestion du tourisme basé sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.</p>		
Actions:	Position	Priorité
<p>Évaluer le potentiel biologique et l'infrastructure pour l'observation commerciale des baleines et des dauphins (whale and dolphin watching).</p> <p>Développer les directives d'observation de baleines et de dauphins dans toute la région.</p> <p>Tenir des ateliers d'observation régionaux de baleine et de dauphin afin de promouvoir la meilleure pratique et pour renforcer les directives régionales.</p>		

<p>Support de la collaboration et la gestion de la meilleure pratique des activités d'observation de baleine et de dauphin faisant participer toutes les parties prenantes.</p> <p>Développer un mécanisme pour documenter la croissance industrielle (basé sur les efforts des promoteurs touristiques d'Afrique de l'Ouest /IFAW etc.).</p> <p>Promouvoir la communication entre les principales parties prenantes dans les pays mêmes, en particulier l'industrie et le gouvernement, pour encourager la compréhension et aider la gestion de l'industrie touristique.</p> <p>Surveiller, documenter et soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest où l'observation de la baleine et des dauphins se produit en abordant des questions d'autorisation, de réglementation et de gestion.</p>		
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Développement d'un système de rapport afin de recueillir des informations sur la croissance de l'industrie.</p> <p>Mise à jour et diffusion du rapport d'observation régional des baleines et des dauphins pour les institutions de gestion, l'industrie, les médias et aux communautés concernées.</p> <p>Les parties prenantes clés, l'industrie, le gouvernement (O.N.G.s, chercheurs, communautés) se rencontrent comme convenu dans les pays mêmes afin de discuter des problèmes et des actions.</p> <p>Développement, acceptation, publication et utilisation des directives régionales par les pays de l'aire de répartition et de l'industrie.</p> <p>Consultations des parties prenantes à propos des développements des mesures de gestion.</p> <p>Des arrangements d'autorisation sont mis en application dans des états de l'aire de répartition où le tourisme est basé sur les petits cétacés.</p> <p>Des agences de gestion sont présentes sur mer pour surveiller et imposer les règlements des permis et licences à l'intérieur des pays mêmes.</p> <p>Les excursions en bateau dans la région fonctionnent selon des pratiques responsables d'observations de la faune.</p>		
<p>Objectif 8.2: Optimiser les valeurs éducatives et économiques du tourisme basées sur les petits cétacés.</p>		
<p>Actions:</p> <p>Établissement ou assistance pour les contacts avec de possibles investisseurs.</p> <p>Développement de programmes pour des opérations d'observations de petits cétacés afin de collecter des données utiles.</p> <p>Développer des kits d'éducation pour des opérations à bord au niveau régional.</p> <p>Assurer les avantages socio-économiques résultants des observations des baleines et de dauphins pour les communautés locales.</p> <p>Promouvoir l'écotourisme certifié.</p> <p>Assister les pays pour explorer le potentiel pour des observations de baleines et de dauphins par des études de faisabilité.</p>	<p>Position</p>	<p>Priorité</p>
<p>Cibles/Indicateurs:</p> <p>Développer, diffuser et rapporter des fiches techniques annuelles aux opérateurs en conformité avec le mécanisme de coordination convenu pour ce plan d'action.</p>		

Développement et diffusion de kits d'éducatifs dans les états de l'aire de répartition.
 Programme d'approche des communautés conduit à l'intérieur des pays mêmes visant les médias locaux, villages, groupes de communauté.
 Études de faisabilité conduites dans les états appropriés de l'aire de répartition.

Toutes les actions seront mises à jour et modifiées régulièrement par consensus pour refléter le progrès, les nouvelles situations et les activités nouvellement lancées, et pour satisfaire les besoins d'évolution de conservation.

Acronymes

AMCEN	Conférence des ministres africains sur l'Environnement (The African Ministerial Conference of the Environment)	MMA	Marine Managed Area
ZEE	Zone Economique Exclusive (EEZ Exclusive Economic Zone)	AMP	Aire Marine Protégée (MPA Marine Protected Area)
EIA	Environmental Impact Assessment	NBSAPs	National Biodiversity Strategies and Action Plans
IFAW	Le Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare)	RFMO	Regional Fisheries Management Organisations
IUU	Pêche illégale, non déclarée et non réglementée (Illegal, Unreported and Unregulated fishing)	SCAP	Small Cetacean Action Plan
NCSA	National Capacity Self-Assessment	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
MEA	Multilateral Environmental Agreements	CITES	La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
NBSAP	Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité	SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable (NSDS National Sustainable Development Strategy)
CBD	Convention on Biological Diversity	SPC	Coral reef monitoring handbook
IAS	Espèces étrangères envahissantes		